

Arrêtez de fumer, prenez le contrôle !

Près de **3** fumeurs
sur **4** veulent cesser
de fumer

Chaque année, des milliers d'entre eux passent à l'action et le nombre de fumeurs diminue, si bien qu'en 2006, seulement 19 % des Canadiens fumaient, comparativement à 35 % en 1985. C'est bien la preuve que, même si c'est exigeant, on peut se libérer de la dépendance au tabac.

Plus que jamais, des moyens et des ressources sont disponibles pour aider les fumeurs à vivre sans fumer. Ça vaut donc la peine d'essayer !

En cessant de fumer, vous optez pour une meilleure qualité de vie, vous diminuez vos risques de maladie, vous augmentez votre espérance de vie et vous offrez à vos proches un meilleur environnement. C'est le meilleur investissement que vous pouvez faire pour votre santé !

Si vous voulez cesser de fumer ou si vous songez à le faire dans les mois qui viennent, ce feuillet vous sera utile.



Vous pensez arrêter de fumer mais vous hésitez encore ?

Pour cesser de fumer, il faut avant tout être motivé. Voici quelques suggestions pour alimenter votre réflexion et faire le point sur votre degré de motivation :

- **Questionnez** des ex-fumeurs pour savoir pourquoi et comment ils ont arrêté.
- **Consultez** votre médecin ou votre pharmacien pour connaître les méthodes de cessation et les aides pharmacologiques qui pourraient vous convenir.
- **Discutez** avec vos proches des avantages d'une vie sans tabac et des difficultés que vous envisagez pour y parvenir.
- **Informez-vous** davantage sur le sujet, en lisant ce feuillet ou en visitant des sites Internet tels que www.defitabac.ca et www.jarrete.qc.ca.

La production de ce document a été rendue possible grâce au soutien de :



Avec l'appui de :

Fédération des
médecins omnipraticiens
du Québec

Collège
des médecins
du Québec

Ordre des
pharmaciens
du Québec

Association
des cardiologues
du Québec

Directions de
santé publique
de la Capitale-Nationale,
des Laurentides
de la Montérégie
et de Montréal

Villes et
villages
en santé

Centre ÉPIC de
l'Institut de Cardiologie
de Montréal

Fédération des
médecins spécialistes
du Québec

Association des médecins
de langue française
du Canada

Ordre des
infirmières et infirmiers
du Québec

Groupe de recherche sur
l'athérosclérose de l'Institut
de recherches cliniques
de Montréal

Diabète
Québec

Fondation
des maladies
du cœur
du Québec

Cesser de fumer, c'est avantageux !



Faites vos listes !

- Identifiez les **avantages** qui vous motivent le plus à vouloir arrêter de fumer. Pour vous aider à rester motivé, notez ces avantages sur un papier et affichez-les sur votre frigo, à votre bureau, etc. Génial pour la motivation !
- Complétez votre réflexion en dressant aussi la liste des **obstacles** qui vous font hésiter à passer à l'action. Essayez d'envisager des solutions pour les surmonter. Par exemple, si la crainte d'avoir le goût de fumer en présence d'autres fumeurs est un obstacle, évitez les situations « enfumées » les premières semaines afin d'éloigner la tentation. Vous pouvez aussi demander aux fumeurs de votre entourage de ne pas fumer en votre présence. Ils comprendront !

Découvrez les bénéfices

- Augmentation de votre qualité de vie en étant plus en forme, en ayant plus d'énergie et plus de souffle, en améliorant vos sens du goût et de l'odorat, etc.
- Diminution des risques de maladie et de mort prématurée.
- Protection de la santé de votre famille, de votre entourage ou de votre animal favori, en ne les exposant plus à la fumée de cigarette.
- Exemple à donner aux jeunes de votre entourage.
- Protection de la planète du gaspillage d'arbres et de la pollution par les mégots non biodégradables (5 700 milliards chaque année) et par la fumée toxique des cigarettes (plus de 4 800 substances chimiques, dont 60 cancérigènes).
- Économie d'argent.
- Diminution des risques d'incendie.
- Refus d'encourager une industrie qui prend votre santé, votre liberté et votre argent.
- Vous sentir mieux dans votre peau grâce à des dents plus blanches, une haleine plus fraîche, etc.
- Être à l'aise dans les environnements sans fumée, de plus en plus nombreux.

Le tabac, ennemi de votre santé

- 1 décès sur 6 au Canada est causé par le tabac.
- 37 000 morts par année, dont plus de 800 sont attribuables à la fumée secondaire.
- Les fumeurs vivent en moyenne 10 ans de moins que les non-fumeurs.

Maladies du cœur

Une personne qui fume a de 1,5 à 3 fois plus de risques qu'un non-fumeur de souffrir d'une maladie cardiovasculaire (MCV), telle qu'une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral entraînant une paralysie. Les risques sont encore plus grands si elle souffre, en plus, d'hypertension ou d'un niveau élevé de cholestérol. Dès le moment où on cesse de fumer, les risques d'être atteint de MCV commencent à diminuer. Après un an sans fumer, ils auront chuté de moitié. En général, il faut compter 15 ans pour que ces risques redeviennent comparables à ceux des non-fumeurs.

Cancers

Environ 30 % des décès reliés au cancer découlent de l'usage du tabac. Près de 9 cas de cancer du poumon sur 10 sont directement reliés au tabagisme. La cigarette peut aussi être à l'origine d'un cancer de la bouche, de la gorge, du larynx, de l'estomac, du col de l'utérus, du pancréas, de l'oesophage, du rein, de la vessie et d'un type de leucémie. Dix ans après avoir arrêté de fumer, les risques de souffrir d'un cancer du poumon sont de 30 à 50 % moins élevés.

Autres maladies

S'ajoutent aux méfaits du tabac plusieurs autres maladies, telles que bronchite, pneumonie, emphysème, ostéoporose, ulcères, perte de dents, cataractes, etc.



La clé de la réussite : une bonne préparation



Voici quelques pistes...

- ☐ **Fixer la date à laquelle vous voulez arrêter**
- ☐ **Sachez quand et pourquoi vous fumez**
- ☐ **Informez-vous sur les aides**
- ☐ **Prévoyez une trousse d'aide et du soutien**
- ☐ **Apprenez de vos tentatives passées**
- ☐ **Prévenez le gain de poids**
- ☐ **Diminuez graduellement votre consommation de cigarettes**
- ☐ **Gâtez-vous**

Fixez la date à laquelle vous voulez arrêter

Pour concrétiser votre décision, marquez le jour J dans votre agenda, un calendrier ou votre journal sans fumée.

Sachez quand et pourquoi vous fumez

Dans les semaines qui précèdent le jour J, chaque fois que vous prenez une cigarette, notez l'heure, l'endroit, l'activité, les personnes présentes et les raisons qui vous incitent à fumer. Vous connaîtrez mieux vos habitudes de fumeur et vous pourrez prévoir comment les déjouer.

Informez-vous sur les aides

L'utilisation d'une méthode pour cesser de fumer comme les timbres, la gomme et les pastilles de nicotine, ainsi que les comprimés de varénicline et de bupropion, peut augmenter de façon importante vos chances de réussite. Consultez votre pharmacien ou votre médecin pour connaître le traitement approprié à vos besoins, ainsi que les produits couverts par votre régime d'assurance médicaments. Quant aux méthodes alternatives telles que l'hypnose ou l'acupuncture, aucune étude scientifique n'a confirmé leur efficacité.

Prévoyez une trousse d'aide et du soutien

Rassemblez des objets qui sauront occuper vos mains et votre bouche, et vous aider à contrer vos habitudes ou à vous détendre quand viendront les envies de fumer. Des exemples : bouteille d'eau, gomme sans sucre, bâton de cannelle, balle anti-stress... Identifiez une ou des personnes à qui vous pourrez faire appel

dans les moments difficiles.

Apprenez de vos tentatives passées

Si vous avez déjà essayé d'arrêter de fumer, prenez conscience des stratégies qui ont bien marché et des situations qui vous ont fait recommencer. Tirez profit de votre expérience.

Prévenez le gain de poids

Optez dès maintenant pour des habitudes de vie gagnantes : boire beaucoup d'eau; bouger presque tous les jours; limiter les portions; manger plus de fruits, de légumes, et moins de gras et de sucre. En plus de vous aider à contrôler les kilos, ces habitudes vous apporteront détente, entraînement et bonne humeur.

Diminuez graduellement votre consommation de cigarettes

Vous apprendrez petit à petit à vous passer de nicotine et vous prendrez confiance en votre capacité de vivre sans tabac. Mais, il faut se fixer une date d'arrêt.

Gâtez-vous

Vous trouverez sans doute encourageant d'accumuler l'argent réservé jusque-là aux cigarettes et, avec ces nouvelles épargnes, de vous offrir des récompenses pour vos efforts.

Profitez des ressources

Notez le numéro de la ligne J'arrête ! 1 866 jarrete (527-7383)

Identifiez aussi le Centre d'abandon du tabagisme le plus près de chez vous en appelant à la ligne ou en consultant le site www.jarrete.qc.ca. Ces services d'aide, gratuits et confidentiels, sont assurés par des spécialistes formés en arrêt tabagique.

Branchez-vous sur le site Internet www.defitabac.ca

À toute heure du jour et de la nuit, profitez de ses nombreuses rubriques : témoignages, trucs, forums d'échanges, courriels d'aide et renseignements. Une dose de motivation garantie !

Visitez d'autres sites utiles :

www.jarrete.qc.ca
www.cancer.ca
www.fmcoeur.ca

Le jour J... et après !

1 Avancez un pas à la fois.

Chaque cigarette à laquelle vous résistez est une victoire : soyez-en fier ! Abordez les défis un à un, au jour le jour, sans penser plus loin. Repoussez les pensées négatives et gardez confiance.

2 Apprivoisez le sevrage.

La privation de nicotine peut provoquer des effets indésirables, plus ou moins intenses selon les personnes, tels que maux de tête, irritation, insomnie. Ces effets du sevrage disparaissent généralement après quelques semaines. Les traitements pharmacologiques (timbres, gomme ou pastilles de nicotine, comprimés de varénicline ou de bupropion) aident à les contrôler et permettent un sevrage graduel. Consultez votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.

3 Surmontez les envies de fumer.

Souvent fortes et fréquentes au début, les envies de fumer diminuent et s'éteignent avec le temps. Elles ne durent en général que quelques minutes. Pour leur résister, essayez ces trucs qui ont fait leur preuve : boire de l'eau; mordiller un bâton de cannelle ou une paille; jouer avec une balle anti-stress; respirer lentement par le nez; appeler un ami. Vous en trouverez certainement d'autres.



4 Évitez les situations qui vous incitent à fumer.

Stress, café, alcool, présence de fumeurs ? Vous connaissez les moments et les situations où vous étiez porté à fumer davantage. Les éviter pendant quelques temps pourra vous aider à briser la force des habitudes.

5 Appréciez les bienfaits de votre nouvelle vie sans tabac.

Davantage de souffle et d'énergie, estime de soi accrue, plus d'argent, de liberté... Prenez le temps d'observer les avantages de vivre sans tabac.

6 Prenez le temps de vous récompenser

Se libérer du tabac est une démarche exigeante. Prenez le temps de vous détendre chaque jour. Offrez-vous de petites récompenses : une semaine, un mois, un an sans fumer... ça se fête !

Non merci !

Un moment de stress, une soirée entre amis, et voilà que, même après des mois sans tabac, la tentation d'en prendre « juste une » revient ?

Dire NON, même à une seule cigarette, reste le meilleur moyen de garder le contrôle. C'est le temps de vous rappeler les raisons pour lesquelles vous avez arrêté de fumer et de faire appel à vos trucs gagnants.

Si vous ne résistez pas à l'envie, restez indulgent envers vous-même. Certains doivent faire plusieurs tentatives avant d'y arriver. Chaque rechute vous permet de mieux vous préparer pour la prochaine fois. Et rappelez-vous que le seul véritable échec, c'est de cesser d'essayer !

La version originale de ce document a été élaborée par les docteurs Louis Gagnon et Gilles Pineau et par Sylvie Brousseau et Danièle Prévost du Programme santé ACTI-MENU ainsi que par le docteur Raymonde Pineau, Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale, avec la collaboration de : Louise Labrie, spécialiste en promotion de la santé, Direction de la santé publique de Montréal; Huguette Bélanger, médecin, Direction de la santé publique de la Montérégie; Roxane Néron, médecin, Direction de la santé publique des Laurentides; François Croteau, médecin, Collège des médecins du Québec; Louise Roy, médecin, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et avec le soutien d'un comité scientifique composé de : Renaldo Battista, professeur titulaire, Faculté de médecine de l'Université de Montréal; Monique D. Gélinais, docteur en nutrition, Université de Montréal; Jean Davignon, interniste, Institut de recherches cliniques de Montréal; Mireille Dubost, diététiste, Université de Montréal; Gaston Godin, docteur en sciences du comportement, Université Laval; Martin Juneau, cardiologue, Institut de cardiologie de Montréal; Réal Lacombe, médecin, Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue et André Lacroix, endocrinologue, Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Nous tenons également à remercier les experts suivants qui ont été consultés : Beth Abramson, interniste, cardiologue, St. Michael's Hospital, Toronto; Philip Barter, cardiologue, Heart Research Institute, Sydney, Australie; Greg Bondy et Jiri Frohlich, médecins biochimistes, St. Paul's Hospital, Vancouver; W. Virgil Brown, cardiologue, VAMC, Georgie, États-Unis; Jean-Pierre Després, docteur en physiologie de l'exercice, Institut de cardiologie de Québec; Chantal Blais, diététiste et Robert Dufour, médecin, Institut de recherches cliniques de Montréal; George Fodor et Ruth McPherson, internistes, Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa; Jacques Genest et Allan Sniderman, cardiologues, Hôpital Royal Victoria, Montréal; Roxane Guindon, diététiste, Fondation des maladies du cœur; Rafik Habib, médecin, Centre cardio-vasculaire de Laval; Pavel Hamet, endocrinologue, Centre hospitalier de l'Université de Montréal; Marc-André Lavoie, cardiologue, Institut de cardiologie de Montréal; Gilles Paradis, médecin épidémiologiste, Direction de la santé publique de Montréal; Paul Poirier, cardiologue, Hôpital Laval, Québec; George Steiner, endocrinologue, Toronto General Hospital; James Stone, cardiologue, University of Calgary; Guy Tremblay, cardiologue, Hôpital du Saint-Sacrement, Québec. Graphisme: M. Edgar inc.

Les professionnels et les entreprises peuvent commander ce document en composant le 514 326-2466 ou le 1 866 356-2466.

© ACTI-MENU - 2004 pour la première publication.

© ACTI-MENU - 2007 pour la présente publication. Utilisation commerciale non permise; toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Visitez notre site Web au www.actimenu.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2007.